

Séance du **3 février 2022**

Présidence : **Mme Anne-Francine Simonin**, présidente

Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 835'000.-- pour l'aménagement d'une unité d'accueil pour écoliers (UAP) au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Aviron situé au Quai Maria-Belgia 16 – phase 1 (2021/P36)

Rapport : Mme Sarah Dohr

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis n° 36/2021 du 16 novembre 2021, concernant la demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 835'000.-- pour l'aménagement d'une unité d'accueil pour écoliers (UAP) au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Aviron situé au Quai Marie-Belgia 16 – phase 1,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre de jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 835'000.-- pour une « Demande d'un crédit d'ouvrage pour l'aménagement d'une unité d'accueil pour écoliers (UAP) au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Aviron situé au Quai Marie-Belgia 16 – phase 1 » ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissements » ;
3. de prendre acte de l'ouverture d'un compte d'attente de CHF 120'000.-- afin de couvrir les frais d'études pour l'aménagement d'une unité d'accueil pour écoliers (UAP) au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Aviron situé au Quai Marie-Belgia jusqu'à l'octroi du crédit d'ouvrage ;
4. de prendre acte que les participations financières viendront en diminution du crédit accordé ;
5. d'amortir le crédit demandé par un amortissement annuel de CHF 41'750.-- pendant 20 ans.

Ainsi délibéré en séance du **3 février 2022**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 4 février 2022.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente



Anne-Francine Simonin



la Secrétaire



Carole Dind